

Avis de constitution

SOCIETE « WILLY GROUP INDUSTRIES » en abrégé « W.G.I »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 61, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 06/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « WILLY GROUP INDUSTRIES » en abrégé « W.G.I »

Objet : La société a pour objet, directement et indirectement en tous pays et plus particulièrement en République de COTE D'IVOIRE :

- Toutes activités de commerce, distribution de produits alimentaires et divers,
- Toutes activités de commerce et distribution de tous produits et toutes marchandises,
- Toutes activités d'achat vente de produits phytosanitaires et prestations liées,
- Toutes activités d'achat et de vente de matériels de quincaillerie et prestations liées,
- Toutes activités de négoce, Import-Export de tous produits et toutes marchandises,
- Toutes activités d'agriculture, d'élevage et prestations liées,
- Toutes activités de construction, bâtiments Travaux Publics et prestations liées,
- Toutes activités de lotissements, aménagements et définition de parcelle,
- Toutes activités de Transport et divers services logistiques,
- Toutes activités d'intermédiation, de représentation exclusive de marques commerciales,
- Toutes activités d'agriculture, de transformation de produits agricoles et d'élevage,
- La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie

de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière ;

Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 61, Ilot 8

Dirigeant(s) M AKA JEAN SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-09893 du 27/09/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59046/GTCA/RC/2024 du 27/09/2024

